

**COMMUNE D'AUBAGNE**  
 Département des Bouches-du-Rhône

**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
 MODIFICATION N°1

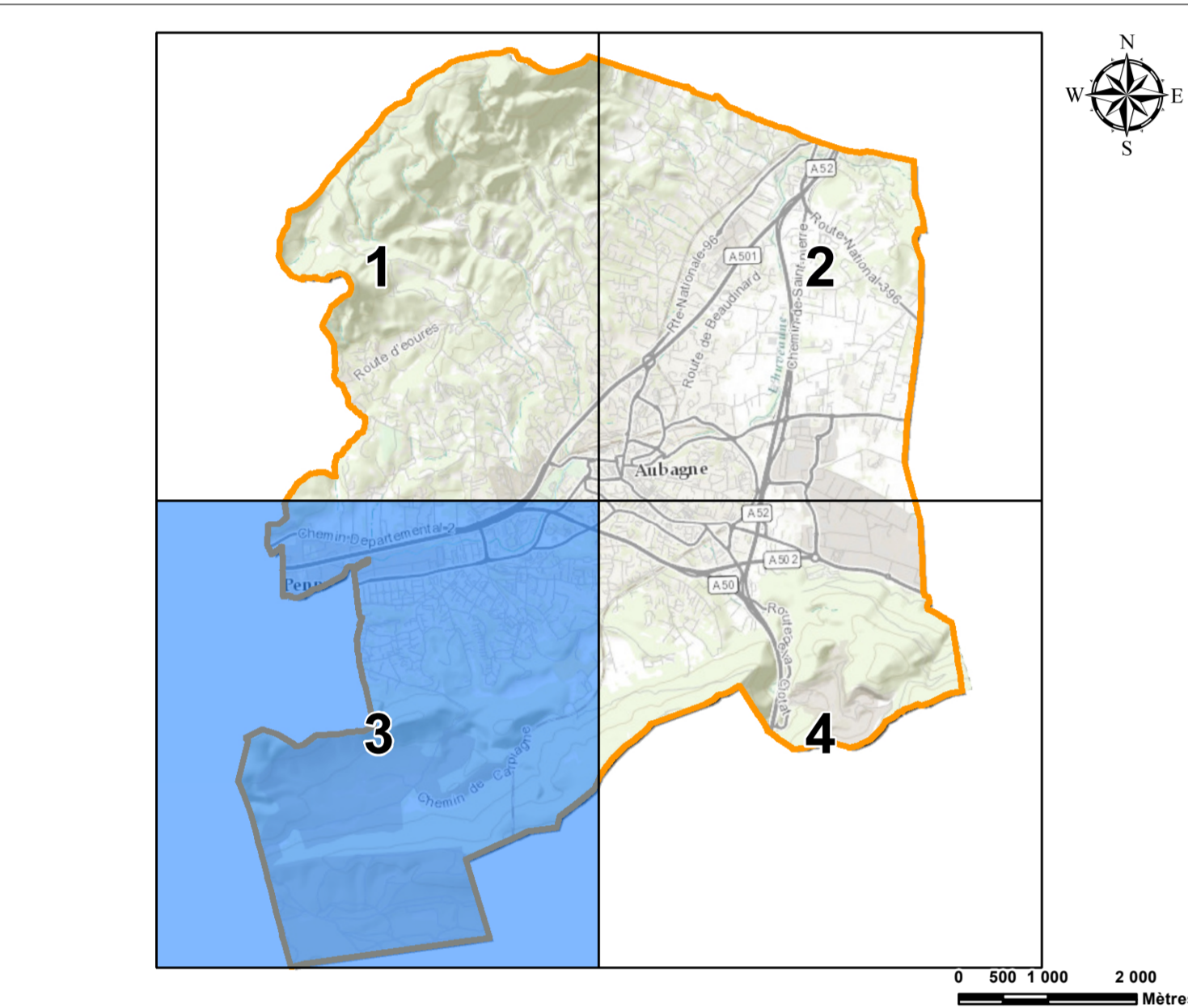
**Règlement :**  
 Cartographie réglementaire des zones soumises au risque inondation hors emprise règlementée par le PPR-I

Planche n°3 sur 4

PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM le 13 décembre 2017	

SERVICE URBANISME ET FONCIER VILLE D'AUBAGNE  
 SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Plan établi le : 15/11/2017 Sources : DGFIP - cadastre ; mise à jour : 2016, DDTM13, AMP Métropole 1:6.000



- I. Risques inondation**
- Emprise de modélisation complémentaire**
- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napollon et Charrel-Causettes)
  - Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
  - Profil en travers PPR-I
- Zone inondable à modéliser**
- Zone inondable à modéliser
- Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique**
- Remblai
- Aléa à dire d'expert**
- Aléa fort
  - Aléa modéré par ruissellement
  - Aléa modéré par débordement
  - Aléa faible
- Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)**
- Enveloppe de la crue exceptionnelle

- II. Autres informations générales**
- UC1 Zone
  - Bâtiment
  - Parcelle
  - Infrastructure et autre
  - 1 Tableau d'assemblage des planches au 1/20000ème

